

VILLE DE LEUZE-EN-HAINAUT
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 22 juillet 2025 AU 1er septembre 2025

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement
Projet de la Catégorie C

Concerne la demande de ASSOCIATION CARTON - DE ROO, en vue d'obtenir un Permis d'Environnement de Classe 2 pour :

maintien en activité d'une exploitation agricole et extension
Rue Grande, 2 à 7903 Blicquy

Le projet ne doit pas être soumis à une évaluation complète des incidences et une étude d'incidence sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
17/07/2025	22/07/2025	Zone Industrielle de l'Europe 7 Date : 01/09/2025 Heure : 11H00	Collège communal Avenue de la Résistance(L), 1 7900 Leuze-en-Hainaut

Les délais de l'enquête publique sont suspendus du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1 janvier.

Le collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

L'autorité compétente dans ce dossier est : Collège communal

Le dossier de demande de permis peut être consulté durant la période de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures d'ouverture du service au Service Urbanisme - Zone Industrielle de l'Europe 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut **du lundi au vendredi entre 9h à 12h - le mercredi de 9h à 12h et entre 14h à 16h ou sur rendez-vous préalable au 069/59 02 63.**

Le fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie peut être contacté à l'adresse suivante :
SPW – Département des Permis et Autorisations Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès du Service Urbanisme ainsi que par mail → **environnement@leuze-en-hainaut.be** dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête,

Par le Collège :

Le Directeur Général, ff, Art L 1124-19 CDLD

Q. Ponchaut



Le Député-Bourgmestre

H. Cornillie

